

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Vendredi 18 mars 2016 à 10 h 15, à La Sagne

<u>Présidence</u>	M. Marc Frutschi
<u>Participants</u>	79 membres avec droit de vote 15 représentants des organisations membres avec droit de vote 13 invités 4 membres d'honneur 3 représentants de la presse
<u>Excusés</u>	34 membres, membres d'honneur et invités
<u>Secrétaire du jour</u>	Mme Josée Sandoz

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2015
3. Rapports :
 - 3.1 de la présidence
 - 3.2 de la direction
4. Rapports financiers :
 - 4.1 comptes 2015
 - 4.2 des vérificateurs de comptes
 - 4.3 budget 2016
5. Elections statutaires :
 - 5.1 du président
 - 5.2 du comité
 - 5.3 du comité directeur
 - 5.4 de la commission de Conseil et de formation agricole
 - 5.5 de délégués
 - 5.6 de vérificateurs-suppléants
6. Divers
7. Paroles aux invités

1. Ouverture

Le président salue le Conseiller d'Etat, les membres et les invités, ainsi que les membres d'honneur et la presse. Il mentionne les invités et les membres d'honneur excusés. La liste des membres excusés est en possession du secrétariat.

Le président demande que l'ordre du jour soit modifié et que les points 3.1 et 3.2 soient inversés.

L'ordre du jour ainsi proposé est adopté.

MM. Jean-Marc-Robert et Christophe Barras sont nommés scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2015

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 de la direction

M. Y. Huguelit revient sur les activités de l'année écoulée. Il mentionne le marché de bétail qui a atteint un chiffre d'affaires de 7 millions de francs, il y a augmentation au nombre de têtes et à la surenchère. Il se réjouit des agriculteurs supplémentaires qui se sont joints au marché afin de profiter de la plus-value. Pour l'enseignement, toujours beaucoup d'élèves en CFC, brevet et maîtrise. Pour le secteur assurance, la situation est un peu difficile pour l'assurance de base, mais le modèle médecin de famille aide à conserver la clientèle agricole, en particulier avec les assurances complémentaires qui sont très compétitives. Agrisano s'occupe toujours de Vaud et Genève, plus un soutien pour le Jura en 2015. Des réflexions sont menées pour de futures collaborations, sachant que l'assurance de base compte de moins en moins de membres.

Pour la défense professionnelle en 2015, le budget fédéral a été défendu, les agriculteurs ont été mobilisés pour aller manifester à Berne où on a compté 200 exploitants neuchâtelois. Il remercie les membres pour leur engagement. Il fait le point actuel concernant l'initiative pour la sécurité alimentaire et se réjouit qu'elle soit soutenue par le Conseil national. Il regrette que les représentants neuchâtelois aux Chambres fédérales ne se soient pas engagés clairement en sa faveur. Il aborde la modification de l'arrêté AOC qui serait validée ce printemps par les familles viticoles. La procédure suivra ensuite son chemin. Une phase de restructuration a été amorcée afin de limiter le nombre d'associations viticoles pour gagner en efficacité. Le crédit d'engagement de 23 millions de francs a été accepté par le Grand Conseil neuchâtelois avec un très bon travail du Chef du département et du Sagr pour présenter un concept cohérent. Les écoréseaux et projets paysage couvrent 100 % du canton. Le chemin a été sinueux, la manne cantonale définissant les montants pouvant être débloqués. Ce qui nous attend, c'est la campagne pour préparer la votation de l'initiative, une provision financière a d'ailleurs été prévue dans ce sens. La votation devrait être pour 2017 et il faudra une mobilisation des agriculteurs. Nous allons rechercher des ambassadeurs qui pourraient représenter le canton en faveur de cette initiative. Il regrette les émissions médiatiques qui s'élèvent contre la consommation de viande ou contre les produits phytosanitaires. Il aimerait que 2016 soit une année durant laquelle on communique plus sur les points positifs et qu'on montre que l'agriculture est une solution. Il mentionne les problèmes de la gestion des sangliers avec lesquels il y a de gros soucis cette année. Il prend très au sérieux cette problématique et le monde agricole souhaite moins de dégâts et une écoute. Il aimerait que les exploitants continuellement concernés puissent avoir droit à une solution sur le long terme. Il y aura des problématiques pour les mises à l'alpage découlant des dégâts sangliers. Le règlement d'exécution pour les réseaux a amené toutes les régions à réagir. Il salue la phase de consultation qui en a découlé. Le mauvais départ a été fortement corrigé. Au niveau des études en cours, celle pour l'énergie sera finalisée en avril. L'investissement temps est conséquent mais permettra d'annoncer que l'agriculture compense le bilan carbone. Il a rencontré l'association cantonale des bouchers et il y a une demande de mise en avant des viandes neuchâteloises. Il revient sur la restauration collective où il y a aussi un potentiel. En mettant encore en relation l'abattoir des Ponts-de-Martel, on peut mettre en valeur cette filière viande neuchâteloise. Il attend un soutien politique nécessaire pour défendre cela.

Il revient sur l'étude énergie et relève qu'un état des lieux a d'abord été fait, puis un potentiel de nouveaux aménagements pour économiser et produire de l'énergie a été développé. 62 exploitations ont été visitées. Il y a encore un potentiel d'économie pour l'isolation et le chauffage, même si une grande partie utilise déjà de l'énergie renouvelable. Pour l'eau chaude, on est à 60 % d'énergie renouvelable. Pour les besoins de chaleur, on est à 21.42 équivalent mazout, donc aussi un potentiel de réduction. Pour les exploitations laitières, la consommation électrique est trois fois supérieure à la détention des autres bovins. L'étude va se poursuivre. Actuellement, il y a une réflexion au niveau du canton et de la Confédération pour savoir comment on se projette au niveau de 2050. La législation cantonale pourrait être modifiée en 2017. Notre étude tombe donc plutôt bien.

3.2 de la présidence

La vice-présidente, Mme N. Stauffer, aborde son rapport. L'UPN compte 900 femmes rurales. Elle mentionne le projet Farah qui s'est terminé en mars dernier. La brochure reste disponible. L'an dernier Mme Challandes a participé à l'élaboration de l'aide-mémoire rédigé par Agridea. La mise en service du site internet est devenue réalité l'an passé. Elle mentionne ce qu'on peut y trouver. Elle annonce la création de la farine neuchâteloise, mise en œuvre en collaboration avec le moulin du Val-de-Ruz. En 2015, les paysannes ont participé à Fête la Terre. Tout a été fort apprécié. En août dernier, il y a eu la sortie annuelle. Les deux groupes apéros sont toujours aussi sollicités. Concernant l'organisation faîtière, la formation brevet paysanne est toujours très demandée en Suisse allemande. La Confédération reconnaît désormais l'agritourisme et Ecole à la Ferme.

M. M. Frutschi ajoute quelques réflexions pour faire suite au rapport du directeur. La situation économique et internationale est très difficile et se reportent sur toutes les activités en Suisse. Il mentionne le franc fort et les prix internationaux très bas. Il aborde les produits de masse, en particulier le sucre et la viande de porc qui sont fournis aux industriels et qui touchent la valeur ajoutée. Sur le marché du lait, il y a beaucoup de questions. Idéalement, il faudrait gérer les quantités, mais il pense que le système est fait pour qu'on n'y arrive pas. Lors de l'Assemblée générale de la Chambre jurassienne d'agriculture, il a été évoqué qu'il y ait plutôt une aide à la reconversion. Cette proposition a été diversement appréciée, c'est un peu un aveu d'échec, des soins palliatifs. Mais, le président pense quand même qu'au plus haut niveau, on laisse aller la situation de l'agriculture dans le but de la restructurer. Il est vrai que la profession aspire également à une réorganisation et il estime qu'elle doit au moins entrer en matière sur cette proposition. Un autre sujet est le rôle de l'agriculture dans le réchauffement climatique. Elle est souvent citée parmi les responsables, mais à voir de plus près, on se rend compte qu'il y a une certaine confusion et beaucoup d'imprécisions. Il s'est penché sur le méthane, ce gaz est présent naturellement dans l'atmosphère et a un effet 26 fois plus fort que le CO₂, la majorité de l'émanation du méthane a lieu sous l'eau. 20 % est issu des pertes de carburant fossile. La fermentation des décharges est aussi un facteur de production du méthane. Le dégellement du permafrost engendre aussi des émanations. Au final, les bovins sont responsables de 16 % de toutes les émanations du méthane. Cela sera probablement publié dans l'Agri prochainement.

Il aborde ensuite la consommation de viande, qui a de plus en plus mauvaise presse. A nous de mettre en avant nos méthodes de production. Il y a maintenant le véganisme qui ne consomme aucun produit animal. Au travers des médias, on a l'impression que c'est très présent. Mais il ne craint pas ce mouvement, car il est très extrême. Il faut continuer les campagnes publicitaires en intégrant la valorisation des herbages. Il faut aussi valoriser les sous-produits et c'est la raison d'être de la production porcine. On pourrait faire beaucoup plus en jetant moins de déchets alimentaires et les utilisant pour la production porcine, il pense que c'est à étudier. Un autre argument est le goût de la viande.

Un autre sujet, c'est la résistance aux antibiotiques. Il revient sur l'éradication de certaines épizooties. Le Conseil fédéral veut prendre de nouvelles mesures, le président voit mal ce qu'on peut faire de plus... Il craint que cela produise beaucoup d'administratif sans suffisamment de crédibilité. Il y a aussi l'utilisation de pesticides, domaine où l'agriculture n'est pas seule : il ne faut pas oublier les milieux cosmétiques et médicamenteux. Il attend un peu plus de clairvoyance. La population mondiale ayant augmenté, on doit produire plus et les moyens mécaniques ne suffisent pas. Il attend plus de recherches, plus d'approfondissement par exemple au sujet du glyphosate. Une solution pour éviter la toxicité est l'agriculture biologique, mais avec quelques problèmes puisqu'on devra importer plus. Il rappelle que l'agriculture biologique est bien soutenue par l'Etat, donc il faut aussi que les moyens financiers suivent. Ce qui est positif, c'est la recherche faite dans cette branche, par exemple le désherbage robotisé. Il se demande si les OGM pourraient être une solution, bien que décriés actuellement.

Il pense important de bien communiquer au public ce que l'agriculture suisse fait actuellement. C'est nécessaire de faire passer l'initiative de l'USP et nous devons avoir des arguments pour répondre aux questions des gens que nous allons rencontrer dans la rue.

Il poursuit avec une rétrospective de son mandat en ne mentionnant qu'une seule phrase pour chaque sujet.

4. Rapports financiers

4.1 Comptes 2015

Le directeur commente les comptes en parallèle avec le budget 2016. Il ressort un montant de fr. 2'093'630.96 de charges et fr. 2'096'537.72 de recettes, soit un bénéfice de fr. 2'906.76 après provisions. Pour les provisions, il y a fr. 90'000.- pour les cotisations 2016 et 2017 qui resteront ainsi à fr. 8.-/ha, il y a fr. 40'000.- pour soutenir l'initiative sur la sécurité alimentaire et fr. 5'000.- pour du matériel téléphonique. Pour 2016, on table sur une seule classe pour la 3^{ème} année. Au niveau assurances, le système de rémunération va changer, ce qui explique les différences budgétées pour Agrisano et l'assurance globale. Il remercie les membres pour le paiement de leur cotisation. La provision dissoute correspond aux cotisations.

M. Y. Huguelit prend ensuite le bilan dont il commente les différents postes.

Le président relève que les comptes sont bons et il se réjouit de la provision permettant d'accorder un rabais sur les cotisations futures.

4.2 des vérificateurs de comptes

M. A. Haldimann lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

M. M. Frutschi cite le rapport de la révision effectuée scrupuleusement par la fiduciaire Deagostini de Neuchâtel.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité par un lever de main.

4.3 Budget 2016

Le budget a été commenté en parallèle des comptes.

Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.

5. Elections statutaires

5.1 du président

M. M. Frutschi indique qu'il a œuvré durant 12 ans. Tout va bien pour la CNAV, le moment est idéal pour se retirer. Il remercie tous ceux qu'il a côtoyés durant ces années.

M. Stéphane Rosselet est candidat et il se présente. Il a 54 ans, marié, 3 enfants. Il exploite, depuis 1984, le domaine des Michels sur la commune de la Brévine. Depuis 11 ans, il est associé avec M. Philippe Jacot. Il a obtenu un CFC, puis un diplôme d'ingénieur agronome à Zollikofen. Pendant 10 ans, il a travaillé à côté de son exploitation. Il est député au Grand Conseil depuis 2013. La présidence de la CNAV représente un défi qu'il lui plaît de relever.

Les membres élisent M. Stéphane Rosselet par acclamation.

M. S. Rosselet remercie l'assemblée pour la confiance accordée. Il fera tout pour que la CNAV continue de promouvoir et défendre l'agriculture, comme ces prédécesseurs. Mais, l'agriculture vit une période difficile suite à la chute du taux plancher. Nos produits ont ainsi augmenté de 25 % d'un coup, actuellement 10 %. La morosité de l'économie mondiale ne fait qu'accentuer le problème. Il faudra trouver des solutions. Il faut produire ce que notre marché peut écouler et ne pas produire pour des marchés de surplus. Il faut rendre attentif les gens que c'est en consommant local qu'on soutient l'agriculture. Le rôle de la CNAV est de promouvoir et défendre l'agriculture sur le plan cantonal et fédéral, ce qu'il s'efforcera de faire. Il souhaite une belle suite à M. Frutschi et sa famille.

Mme N. Stauffer remercie le nouveau président et lui souhaite la bienvenue au nom de l'UPN. Elle fait ensuite une petite rétrospective du mandat de M. M. Frutschi en regard de l'UPN. Elle lui souhaite bon vent !

M. Y. Huguelit remercie M. M. Frutschi pour la bonne collaboration. Il relève les bonnes compétences et capacités qu'il a mises au service de l'agriculture. Il est satisfait pour les mandats qu'il conservera au sein de la profession. Il relève le soutien de son épouse durant ces douze ans.

Quelques cadeaux sont remis à M. Frutschi.

5.2 du comité

MM. Vincent Challandes et Micaël Geiser sont démissionnaires.

Les membres du comité se représentant sont :

Balmer	Luc	Valangin
Baur	Marlise	Travers
Béguin	Raymond	La Sagne
Challandes	Stéphane	Fontainemelon
Eschler	Simon	Môtiers
Jacot	Frédéric	Les Geneveys-sur-Coffrane
Krebs	Laurent	St-Blaise
Kuntzer	Daniel	Fontainemelon
Perrin	Christophe	Les Ponts-de-Martel
Perrin	Vincent	Valangin
Porret	Albert	Fresens-Montalchez
Stauffer	Natacha	Villiers
Steudler	Jean-Bernard	Chézard-St-Martin
Tanner	Christophe	Les Vieux-Prés
Wenger	Fabien	La Cibourg
Zwahlen	Daniel	Fresens-Montalchez

Afin de compléter le comité, MM. Yann Bonjour, Christian Bugnon (Landi), Alain Gerber, Julien Robert et Vincent Wieland sont proposés.

L'assemblée élit le comité en bloc par acclamation.

Il est rappelé que les invités permanents sont :

DDTE	Favre	Laurent
SAGR	Guyot	Pierre-Ivan
SCAV	Gobat	Pierre-François
EMTN	Berlani	Pierre-Alain
CNAV, directeur	Huguelit	Yann

5.3 du comité directeur

M. M. Frutschi mentionne les membres proposés, soit :

Rosselet	Stéphane	La Brévine	Président
Stauffer	Natacha	Villiers	Vice-Présidente
Balmer	Luc	Valangin	Membre
Challandes	Stéphane	Fontainemelon	Membre
Eschler	Simon	Môtiers	Membre
Gerber	Alain	Hauterive	Membre

Les candidats au comité directeur sont élus par acclamation.

5.4 de la commission de conseil et formation agricole

Les candidats sont :

Balmer	Luc	Valangin	Président
Baur	Heinz	Travers	Membre
Bonjour	Jean-Luc	Lignièrès	Membre
Challandes	Stéphane	Fontainemelon	Membre
Matthey	Isabelle	Le Brouillet	Membre
Rosselet	Stéphane	La Brévine	Membre
Rouiller	Danielle	Cernier	Membre

Les membres proposés sont élus par acclamation.

5.5 de délégués

Les délégués Agora sortants sont :

Bonjour	Jean-Luc	Lignièrès
Krebs	Laurent	St-Blaise
Racine	Francis	Travers

M. Jean-Marc Fallet est démissionnaire et Mme Anne Challandes est proposée pour le remplacer.

Les délégués à Agora sont élus par acclamation.

Les délégués USP sortants sont :

Bonjour	Fabrice	Lignièrès
Eschler	David	Fleurier
Kaufmann	Patrick	La Cibourg
Rosselet	Stéphane	La Brévine
Stauffer	Natacha	Villiers

Les délégués à l'USP sont élus par acclamation.

Les délégués Agri sortants sont :

Challandes	Anne	Fontainemelon
Gfeller	Suzanne	Les Bayards
Choffet	Jacques-André	Le Locle

Les délégués à Agri sont élus par acclamation.

5.6 de vérificateurs-suppléants

M. M. Frutschi annonce que M. A. Haldimann est sortant.

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2016 se composera de MM. Vincent Perrin, Christophe Dolder et Frédéric Matile, vérificateurs. Deux vérificateurs-suppléants sont recherchés.

MM. René Porret et Fabrice Pellaton sont proposés et élus vérificateurs-suppléants pour l'exercice 2016.

6. Divers

M. M. Frutschi tient à féliciter Mme Virginie Ducommun, MM. Vincent Boss, Pierrick Chopard, Raphaël Oppliger, Marian Otz, Edouard Philipona, Thiery Veuve et Adrian Z'Rotz pour l'obtention du brevet et MM. Armin Eigenmann et Pieric Matthey pour l'obtention de la maîtrise. Il félicite Mme Madeleine Murenzi pour 20 ans d'activité au sein de la CNAV et M. Gilles Aeschlimann pour 10 ans.

7. Parole aux invités

M. L. Favre, Conseiller d'Etat, relève que depuis un an, l'agriculture suisse souffre, notamment au niveau de la production laitière. Il reste convaincu que la production animale a un bel avenir dans notre pays. Il s'agit de relever plusieurs défis d'actualité, entre autres de continuer de rationaliser les exploitations. Il se réjouit du crédit de 12 millions de francs pour les améliorations foncières et structurelles. C'est une marque de confiance du Grand Conseil vis-à-vis de l'agriculture cantonale. Autre défi : améliorer et pérenniser les infrastructures, dont les projets de fromageries qui vont de l'avant. Il cite la rénovation récente de l'abattoir. Tous ces travaux se réalisent avec le soutien du canton. Au niveau commercial, il faut agir pour que le positionnement des produits suisses soit renforcé sur le marché. Il mentionne le Swissness, les AOC, IGP et autres labels. Il aimerait que les produits neuchâtelois gagnent en profil, notamment dans la restauration collective, en particulier au travers de NVT. Par notre politique cantonale et le positionnement du Conseil national sur l'initiative sur la sécurité alimentaire, on constate que les politiques soutiennent une agriculture forte. La défense des terres agricoles est un défi de taille que Neuchâtel veut relever par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. A horizon 2030, nous voulons redonner quelques 40 ha de zones à bâtir en terres agricoles. Depuis le 1^{er} mai 2014, la règle de compensation 1 pour 1 est en fonction et ne souffre d'aucune exception, ce qui fait tousser les promoteurs. La mise en place de cette nouvelle LAT n'est pas facile et il met en garde en particulier les exploitants propriétaires de zones à bâtir. Un autre chapitre est la protection et la revitalisation des cours d'eau. Son objectif est que l'impact soit le plus modeste possible pour les terres agricoles, mais il y a des obligations légales fédérales auxquelles nous devons nous soumettre. Il est exaspéré par les dégâts des sangliers, malgré la forte régulation. Il compte vraiment sur l'engagement des chasseurs et de nouvelles discussions auront lieu avec eux. Il espère que le nouvel inspecteur de la faune nous permettra de maîtriser cette situation. La collaboration entre les différents services et la CNAV permettra d'atteindre de bons objectifs communs. Il rappelle que l'activité du SAGR a été concentrée à Cernier, ce qui permet de gagner en présence et en synergies. Nous voulons finaliser la réforme fiscale des personnes physiques et permettre au canton de gagner en attractivité. Il félicite et remercie la CNAV pour Fête la Terre 2015. Il remercie pour le soutien des membres à Mobilité 2030. Il conclut en remerciant M. M. Frutschi et le félicite pour ces trois législatures à la tête de la CNAV et pour son engagement clairvoyant de tous les instants. Il a collaboré avec plaisir avec lui. Il lui souhaite une bonne suite. Il félicite M. Stéphane Rosselet pour son accession à la présidence et lui souhaite plein succès.

M. F. Egger aimerait aussi remercier M. M. Frutschi qui était très présent. Il souhaite la bienvenue au nouveau président. Berne a perdu un bon Conseiller national en la personne de M. Laurent Favre. En effet, aucun Conseiller national neuchâtelois n'a soutenu l'initiative de l'USP. Il revient sur Agrisano dont il sera le président. Il relève que malheureusement au niveau de la Lamal, la situation n'est pas satisfaisante, mais que les complémentaires sont particulièrement attractives. Il remercie les membres pour leur participation lors de la manifestation à Berne. Cet engagement a payé, puisque 70 millions de francs ont été sauvés pour les 6 prochaines années, soit 420 millions de francs. Concernant le crédit-cadre pour 18-21, tous les cantons romands ont pris position contre la réduction prévue par le Conseil fédéral, ce qui le réjouit. Il rappelle que si l'initiative vache à lait passe, il y aura 2 millions de francs en moins pour l'agriculture. Il faut se battre. Au niveau du lait, secteur très compliqué, il redoute une crise qui va s'accroître l'an prochain. La loi chocolatière est un souci, il faut trouver une solution, car deux marchés sont concernés : les céréales panifiables et le lait. Dans le Jura, il a abordé le fait qu'on arrive à influencer la quantité en ne laissant pas entrer sur le marché des gens qui produisent à perte. Une autre réflexion est de mettre en place une aide à la reconversion, afin que les paysans soient plus réactifs par rapport aux besoins du marché. Des initiatives vont arriver en nombre : celle des verts, celle d'Uniterre, l'initiative pour les vaches à cornes et finalement notre initiative qui est primordiale, mais qui est difficile à expliquer. Cette initiative empêchera un excès de libéralisme et l'extensification du paysage. Ce sera peu probable de gagner au Conseil des Etats, mais maintenant, on va aller de l'avant. La votation aura lieu en 2017 probablement. On doit aussi prévoir la défaite et ne pas s'arrêter de travailler et de s'investir.

M. D. Geiser invite les membres à l'Assemblée générale de l'abattoir. Il leur demande aussi de se mobiliser car il aura besoin de nouveaux collaborateurs à temps partiel, bouchers avec CFC ou agriculteurs. Le 16 avril aura lieu la journée du lait, il invite les membres à venir à la Place du Port à Neuchâtel où il y aura une manifestation assez importante à cette occasion.

Mme V. Frutschi Mascher apporte les salutations de la FRI et félicite les présidents. Elle relève la très bonne collaboration avec la CNAV au niveau brevet-maîtrise et de la formation continue également. Concernant les produits du terroir et la filière alimentaire, elle relève la bonne collaboration avec Mme Blétry-de Montmollin. Elle aimerait rebondir à la question de "Comment produire mieux ?". Les jeunes agriculteurs jurassiens ont créé des groupes d'intérêts pour analyser les productions en allant d'une ferme à l'autre. Il y a aussi un projet Interreg pour analyser l'exploitation, soulever les points forts et les points faibles et quels sont les meilleurs leviers pour améliorer la situation. Ces outils peuvent être offerts sur le canton de Neuchâtel, car les exploitations des deux cantons ont des similitudes.

M. Martial Robert indique que les membres sont invités à participer à la course de la CCRC.

M. Laurent Borioli relève la situation catastrophique pour le monde laitier dans toute la Suisse. L'inquiétude est là. Les producteurs paient une cotisation pour la défense professionnelle à PSL qui ne fait rien pour les défendre. Il demande à la CNAV de s'approcher des autres organes afin que les 0.15 cts perçus soient retenus et versés sur un compte bloqué afin de montrer notre désapprobation face à l'inaction de PSL depuis un an. Ce montant serait reversé si la situation devait changer. Il revient sur les dégâts des sangliers et il propose d'aller voir les alpages. Nous avons actuellement 100 génisses de trop pour cet été. Il lance un appel à ceux qui auraient de la place.

M. M. Frutschi ajoute que cette décision a été prise également par d'autres assemblées. Il relève la sagesse de ne pas dire de ne plus payer, mais de demander que les montants soient versés sur un compte bloqué.

M. Marc Benoit rappelle que la sonnette d'alarme a été tirée par Prolait en 2004. Malheureusement, le marché est plus fort que la volonté. La situation actuelle est un raz-de-marée qui submerge la filière du lait. Il donne des chiffres. Même l'industrie fait des restrictions. Prolait est engagé très fortement pour mettre sur pied un schéma qui colle entre l'offre et la demande. La sanction pour les producteurs est terrible. Les perspectives n'existent pas à long terme. Prolait continue à faire des démarches et cherche des solutions à court terme. Il regrette l'inaction de PSL. Il ne peut que soutenir la proposition de bloquer ces 0.15 cts. Personne n'a connu une situation aussi catastrophique. L'agriculture a des éléments et doit les valoriser. Il faut être proactif.

M. M. Frutschi remarque que l'APLCNS ne fait plus partie de PSL, mais paie cette cotisation de 15 ct. Il demande si l'Assemblée accepte la proposition de M. Borioli que la CNAV s'approche de Prolait et de l'APLCNS.

Les membres approuvent par 54 voix pour, 3 contre et 18 abstentions.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 13h15

La secrétaire : Josée Sandoz